



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : NICE

Établissement : Université de Nice Sophia Antipolis

Demande n° S3LP120002630

Dénomination nationale : Management des organisations

Spécialité : Statistique et informatique décisionnelle

Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle, créée en 2001, est portée par le département « Statistique et informatique décisionnelle » (STID) de l'IUT de Nice, localisé à Menton. Elle est proposée en convention avec l'union pour l'entreprise des Alpes-Maritimes (UPE06). Son objectif est de recruter à Bac+2 des candidats ayant reçu une formation de base en informatique et éventuellement, en statistique ou des professionnels de l'informatique pour orienter vers les métiers de la décision. Les métiers visés correspondent à ceux de la conception et exploitation des bases de données, création et gestion d'entrepôt de données, mise en œuvre de méthode statistique de synthèse des données dans les secteurs économiques marketing, banque, industrie, santé, collectivités locales, agriculture, recherche. La formation a été ouverte aux contrats de professionnalisation en 2006.

Ce diplôme est accessible aux titulaires de DUT « STID », « Génie électrique et informatique industrielle » (GEII), d'étudiants de L2 « Maths-info », « Maths physique ». Le recrutement s'effectue sur dossier, entretien individuel et sur la motivation des candidats à l'insertion professionnelle immédiate. Le dossier transmis ne fait pas état d'un argumentaire sur la position de la licence professionnelle dans l'offre de formation de l'établissement.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	12
Taux de réussite	95 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	3/12
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	75 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	60 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	40 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation est placée sous la responsabilité d'un professeur agrégé du second degré en mathématiques qui s'appuie sur une équipe pédagogique constituée exclusivement de cinq enseignants du second degré du département « STID » de l'IUT de Nice auxquels s'ajoutent des professionnels. Le pilotage de la formation est assuré par le conseil de perfectionnement sans distinguer les rôles et objectifs confiés à chacun d'eux. Il est évoqué une convention entre l'IUT de Nice et l'UPE06 ainsi que le soutien du centre régional de ressources Alpes - Méditerranée - Outre-Mer et de la communauté de la Riviera française, mais l'implication des professionnels reste déclarative si l'on considère que l'insertion professionnelle est largement insuffisante, variant de 33 % à 56 % entre 2007 et 2010.

Par ailleurs, le taux d'inscrits diminue régulièrement entre 2006 et 2008, de 25 % à 9 % d'inscrits. Dans cette même période, la poursuite d'études oscille entre 40 % et 33 %. Sur quatre années de fonctionnement, le profil du public étudiant est réparti de la façon suivante : 72 % en formation initiale, 16 % en contrat de professionnalisation, 2 % en validation des acquis de l'expérience et 10 % en double diplôme.

- Points forts :
 - Un marché porteur si le recrutement des candidats est pertinent.
 - L'effort de professionnalisation avec la mise en place de contrat de professionnalisation.

- Points faibles :
 - La mauvaise insertion professionnelle.
 - La contribution inexistante des enseignants-chercheurs.
 - La confusion entre pilotage de la formation et stratégie prospective.

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C

Recommandations pour l'établissement)

Il est impératif de développer des relations avec l'environnement socio-économique et d'augmenter le réseau de professionnels tout en préservant les enseignements sur le cœur de métier. L'établissement doit inviter les enseignants-chercheurs à intervenir dans cette formation dans le but de rendre plus concrète la plus-value apportée par la recherche à une formation ouverte sur un secteur économique dont l'insertion professionnelle peut être un objectif parfaitement atteint. Il est demandé à l'établissement d'identifier les objectifs fixés au conseil de perfectionnement afin de mieux différencier les actions de pilotage d'une part, et de stratégie d'évolution de la formation d'autre part.